

Objektyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **35 (1890)**

Heft 5

PDF erstellt am: **30.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

XXXV^e Année.

N^o 5.

Mai 1890

Le service en campagne au point de vue des « ordres de bataille. »¹

Avant de parler des « ordres de bataille, » il convient de porter son attention sur un point assez important, sur ce qu'on appelle : « la valeur tactique *absolue*, respectivement la valeur tactique *relative* d'une armée. »

La valeur tactique *absolue* est le degré de perfectionnement général atteint par plusieurs nations dans tout ce qui a rapport à la guerre, étant donné l'état sauvage comme zéro.

La valeur tactique *relative* est la différence d'aptitude pour la guerre entre deux armées belligérantes.

Ainsi, par exemple, les armées autrichienne et prussienne en 1866 avaient atteint un haut degré de perfectionnement au point de vue de la valeur tactique absolue; néanmoins, pour ce qui concerne la valeur tactique relative, la différence entre ces deux armées était très grande.

Il est inutile de dire ce qu'on entend par « ordre de bataille, » car on sait que sous cette dénomination on comprend tout ce qui a rapport à une armée, à tous les points de vue, en commençant par celui qui fait de « l'ordre de bataille » un graphique représentant les corps de troupes, un dessin, un croquis, jusqu'au point de vue de « l'ordre de bataille » donnant les caractéristiques du général en chef et de tout l'état-major.

Il y a les ordres de bataille dressés avant la guerre, en temps de paix, par les états-majors.

On connaît en outre ce qu'on appelle :

« l'ordre de bataille normal » et

« l'ordre de bataille spécial ».

Tout plan de guerre doit être basé sur les données de l'ordre de bataille normal de sa propre armée et de l'ordre de bataille de l'armée ennemie, ainsi qu'en tenant compte du terrain et de plusieurs autres facteurs.

¹ Conférence donnée à la sous-section de Lausanne de la Société fédérale des Officiers par M. le colonel Colombi, instructeur de 1^{re} classe.